

# Chapitre 21

## Indicateurs économiques

Le présent chapitre contient divers bilans et études statistiques qui traitent de façon complète mais sommaire des grands secteurs de l'activité économique canadienne. Il est fondé sur le système canadien de comptabilité nationale (SCN), qui comprend les comptes nationaux de revenus et dépenses, les indices du produit intérieur réel, la balance des paiements internationaux et les comptes de flux financiers. Les tableaux d'entrées-sorties font également partie de la comptabilité nationale, mais ils n'ont pas été inclus dans cette étude. Les agrégats économiques intégrés servent de cadre à l'analyse de l'économie canadienne et de ses rapports avec les autres pays. De façon globale, le système canadien de comptabilité nationale se rapproche de la norme internationale telle qu'elle est décrite dans la publication des Nations Unies intitulée *Système de comptabilité nationale*. Pour compléter l'exposé, on ajoute également une section sur les indices des prix.

### 21.1 Revenu et dépense nationale

Les comptes nationaux de revenus et dépenses fournissent des résumés comptables pour l'ensemble de la nation et présentent l'activité économique en fonction des opérations qui interviennent entre les principaux groupes d'agents économiques (administrations publiques, entreprises privées et publiques, particuliers et entreprises non constituées, et non-résidents). En groupant globalement ces opérations en diverses catégories, on peut obtenir sur le fonctionnement de l'économie des renseignements d'un grand intérêt pour les administrations publiques, qui doivent affronter des problèmes de chômage, de taxation et de prix, et pour les hommes d'affaires qui s'occupent de programmes d'investissement et de commercialisation.

Les tableaux 21.1-21.9 sont fondés sur les séries chronologiques révisées des comptes nationaux de revenus et dépenses. Pour obtenir des données remontant jusqu'à 1926 on peut consulter la publication hors série de Statistique Canada intitulée *Revue statistique du Canada - sommaire chronologique, 1970* (n° de catalogue 11-505). Une publication spéciale comprenant un ensemble complet de tableaux chronologiques est en voie de préparation et peut être commandée à la Division du produit national brut de Statistique Canada.

**Revenu national.** Le revenu national net au coût des facteurs mesure les gains courants des facteurs de production canadiens (terrain, main-d'œuvre, capital) provenant de l'activité productrice. Il comprend les rémunérations, les bénéfices, les intérêts, les loyers nets et les revenus nets des entreprises agricoles et non agricoles non constituées en sociétés.

**Produit national brut (P.N.B.).** Parce qu'il représente la somme de tous les coûts entraînés par la production, le produit national brut mesure la valeur marchande de tous les biens finals et services produits par les facteurs canadiens de production durant la période observée. Il est égal au revenu national augmenté des impôts indirects nets (impôts indirects moins les subventions), des provisions pour consommation de capital et de divers ajustements d'évaluation.

**Revenu personnel.** Le revenu personnel est la somme des recettes courantes du revenu, qu'elles soient ou non le fruit d'une activité productrice. Il comprend les paiements de transfert des administrations publiques (par exemple les allocations familiales, les prestations d'assurance-chômage et les gratifications de service de guerre), en plus des rémunérations, du revenu net des entreprises agricoles et non agricoles non constituées en sociétés, des intérêts, des dividendes et des revenus nets des particuliers provenant des loyers. Il ne comprend ni les bénéfices non répartis des sociétés ni d'autres éléments du revenu national non versés à des particuliers.

**Dépense nationale brute (D.N.B.).** La dépense nationale brute mesure le même agrégat que le produit national brut, c'est-à-dire la production totale de biens finals et de services aux prix du marché, en retraçant la distribution de la production grâce aux ventes finales à des particuliers, à des administrations publiques, à des entreprises au titre du compte de capital (y compris les variations de stocks) et à des non-résidents (exportations). Les importations de biens et de services, y compris les paiements sous forme d'intérêts et de dividendes à des non-résidents, ne sont pas prises en compte car on cherche à évaluer uniquement la production canadienne.